

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de PALANTE

Document graphique
 Centre de la commune au 1 / 2 000 ème

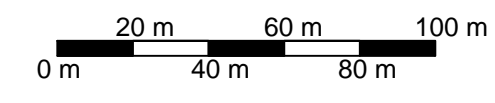
Plan en date du 03 avril 2017

Pièce n° 4.3.20

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Arrêté par délibération du Conseil
 Communautaire :
 Approuvé par délibération du Conseil
 Communautaire :

INITIATIVE Aménagement et Développement
 Adresse : A, Passage Jules Dollé, 70200 VESOUZ
 Tél : 03.84.75.45.47 - Fax : 03.84.75.31.09
 initiative@orange.fr
 Agence de Besançon
 Tél : 03.81.83.53.20 - initiative@orange.fr



Origine cadastre (C) - DGFIP - Droits de l'Etat réservés - 2012
 Plan cadastral actualisé en avril 2016

Légende

— Limite de zones. - - - Limite de secteurs. + + + + + Limite de communes.

ZONES URBAINES

- U Zone urbaine mixte : habitat et activités économiques, services, équipements compatibles avec l'habitat.
- Ud Secteur de la zone U soumis à des conditions particulières de densité.
- Uj Secteur de jardin soumis à des conditions particulières d'occupations des sols.

ZONES A URBANISER

- 1AU Zone à urbaniser dans le respect des conditions définies par les orientations d'aménagement et de programmation et le règlement. Les équipements publics situés en périphérie immédiate ont une capacité suffisante pour desservir l'ensemble de la zone - Vocation principale d'habitat.
- 1AU_{1,2} Secteur de la zone 1AU - Vocation principale d'habitat (cf. OAP jointe).

ZONES AGRICOLES

- A Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.
- An Secteur de la zone A en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques).
- Ani Secteur de la zone A en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques) et soumis à des risques d'inondations.

●●●●● Liaisons douces (piétonnes ou cyclables) à conserver ou à valoriser.

▭ Exploitations agricoles.

① Emplacements réservés et numéro d'opération.

Secteurs concernés par des risques et nuisances

● Indices localisés (effondrement, doline, gouffre, source...).

Espaces et secteurs contribuant aux continuités écologiques et éléments de paysage à protéger

- Cours d'eau, plans d'eau.
- Bois, haie, bosquet, verger, ripisylve.

Liste des emplacements réservés

N°	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie
20.1	Création de parking	Commune	1188 m ²
20.2	Création d'un chemin piéton	Commune	501 m ²

